

# MAIRIE DE BELLINGHEM

PAS-DE-CALAIS 62 129  
Arrondissement de  
SAINT-OMER Tel : 03 21 39 30 36  
Canton de FRUGES Fax : 03 21 93 59 05

Autus  
NP  
→ DAGE BRUF  
↳ Maxime

2019-13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 28 Octobre à 20H00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme VASSEUR Françoise, Maire, en suite de convocation en date du 17 Octobre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
ALLOUCHERY JL à VAHE M ; HIE C à PRUDHOMME D ; LEPERE A S à BAILLEUL V ; MORENVAL G à BONNIERE S ; PETIT A à FAUCON JN ; L'HOMEL P à BOIN P ; WOITTIEZ P à VASSEUR F.

Absents : S. BEE ; J DEGRAEVE ; M-L DELATTRE ; Y LEFEBVRE ; A PRIEM ;

Mme ARNOUITS Stéphanie est élue secrétaire.

**Objet de la délibération :** Avis sur l'exploitation d'un parc éolien sur les communes d'ESTREE-BLANCHE et BLESSY

Madame Le Maire informe l'assemblée que pour faire suite à l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique concernant l'exploitation d'un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs sur les communes d'ESTREE-BLANCHE et BLESSY par la SAS Parc Eolien de la Chaussée Brunehaut, il y a lieu d'émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis défavorable avec 21 CONTRE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire le 28 Octobre 2019  
Compte tenu de la transmission en S/s Préfecture  
et de sa publication.  
Le Maire,



Le Maire,  
Françoise VASSEUR



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le  
12 NOV. 2019